

Pourquoi tenir votre chien en laisse ?

Par respect pour la forêt...

Une grande partie de la vie en forêt se trouve à même le sol. C'est en effet le biotope de prédilection d'oiseaux nicheurs, de petits mammifères, de batraciens, reptiles et même des chevreuils. Le simple fait que votre chien se balade hors des chemins effraie les animaux et perturbe leur quiétude.

Par ailleurs, l'instinct de chasse de votre chien peut l'inciter à poursuivre des animaux. Ces derniers, pris d'une peur panique courent bien souvent jusqu'à l'épuisement, parfois même jusqu'à la mort.

Les oiseaux aquatiques aiment reprendre des forces sur les étangs, surtout en période de migration. Si votre chien les dérange, ils s'envoleront et perdront inutilement leur énergie.

Les petits animaux ne sont pas les seuls à être vulnérables puisque des chevreuils, même adultes sont trop régulièrement mordus.

Le respect de la législation et la courtoisie des maîtres permettront d'éviter les incidents en forêt.

... et pour les autres visiteurs

Promeneurs, joggeurs et cyclistes n'apprécient pas forcément d'être approchés de manière non sollicitée par un chien en liberté.

Nombreux sont ceux qui, ne sachant pas comment réagir, cèdent à la panique. D'autres comme les enfants en ont parfois peur. Vous n'appréciez peut-être pas non plus qu'un chien en liberté s'approche du vôtre ?

Même pour un maître, il est impossible de s'assurer que son chien ne présente aucun risque. Des incidents sont régulièrement causés par des chiens qui n'avaient jamais mordu auparavant. C'est la raison pour laquelle les règles doivent être respectées.

Législation

En forêt de Soignes, les chiens doivent toujours être tenus en laisse, sauf exceptions. En cas d'infraction, le personnel forestier est habilité à dresser des sanctions.

FORÊT DE SOIGNES

CHIENS EN LAISSE



Quel bonheur de marcher en forêt avec son fidèle compagnon à quatre pattes !

Afin d'éviter que les chiens ne perturbent la quiétude de la forêt ou des autres visiteurs, il convient de respecter certaines règles.



Règle de base

En forêt de Soignes, votre chien doit toujours être en laisse.



Exceptions

Une carte sur le site internet* reprend les zones d'exceptions à cette règle. Les pictogrammes sur le terrain sont toujours prioritaires !

Zones 'chiens en liberté'

Ces zones délimitées ou clôturées permettent aux chiens de s'ébattre avec leurs congénères sous la surveillance de leurs maîtres.



Zones 'chiens maîtrisés'

Certaines parties de la forêt permettent de se passer de la laisse à condition que le chien reste sous la 'maîtrise' de son maître :

- s'assurer qu'il reste à proximité du maître et visible en tout temps.
- s'assurer de son obéissance.
- anticiper les impacts négatifs sur les autres usagers et sur la faune.



Interdiction totale des chiens

Dans certains lieux particulièrement fragiles, les chiens, même en laisse, ne sont pas autorisés. C'est le cas, par exemple, des zones de pâturage.



En savoir plus

*La carte reprenant les zones dédiées aux chiens est disponible sur www.foret-de-soignes.be (découvrir - chiens en forêt)

Éditeur responsable : Fondation Forêt de Soignes, fondation privée
Maison du Meunier, rue du Rouge Cloître, 1160 Auderghem
Photos : Tom Linster, Yves Adams, Ludo Goossens, Bruxelles Environnement

FORÊT DE SOIGNES